



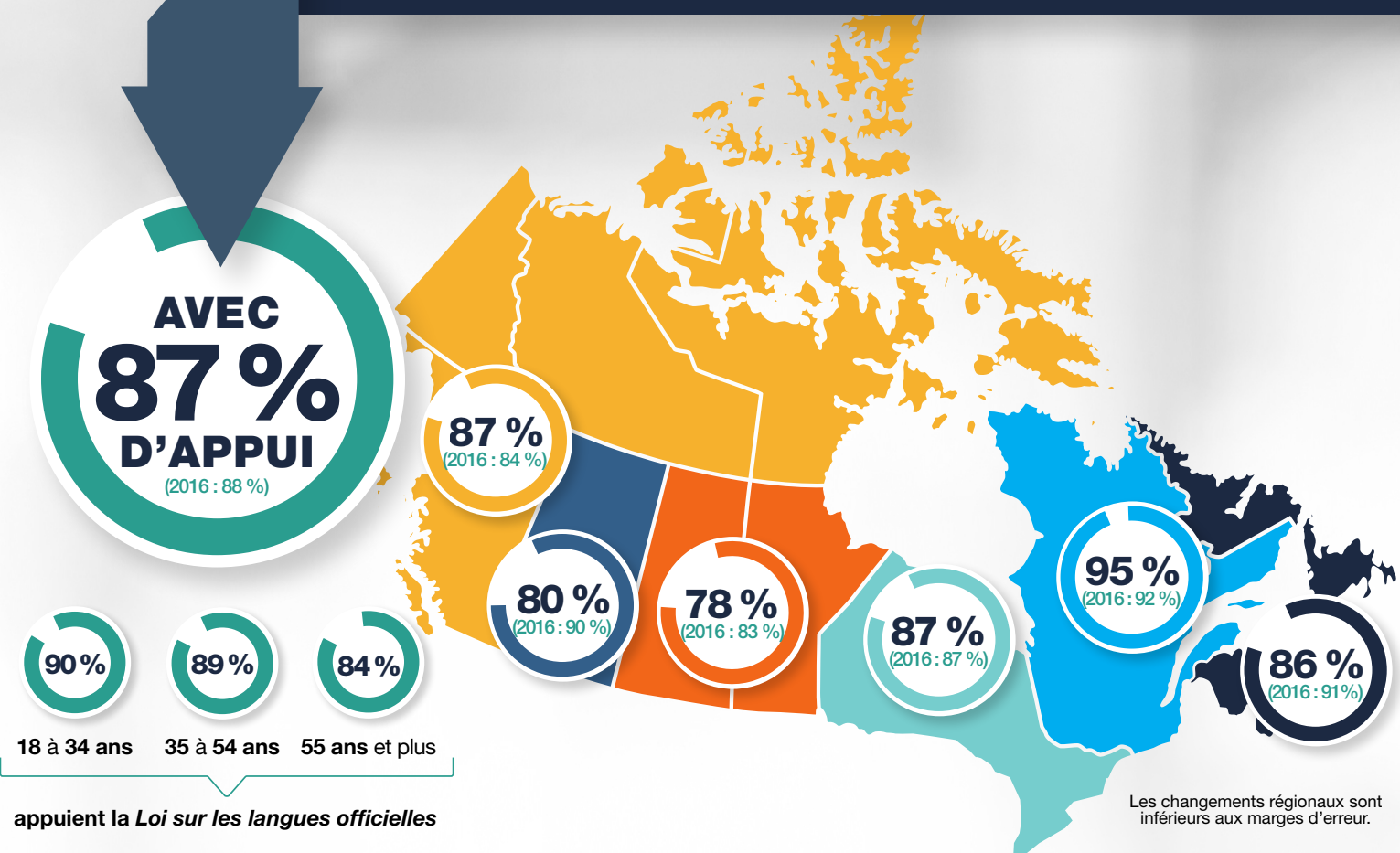
Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

CE QUE LA POPULATION CANADIENNE PENSE

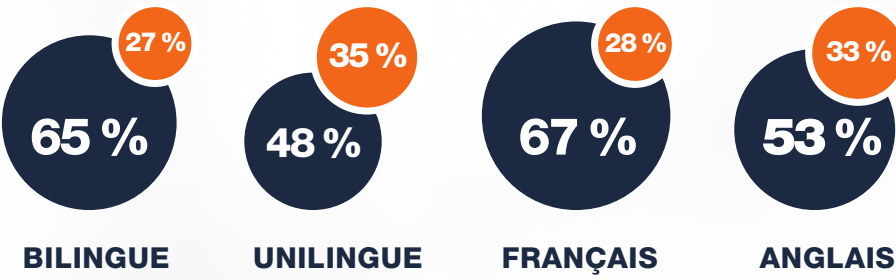
du bilinguisme officiel et de la
Loi sur les langues officielles

**L'APPUI À LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES EST
TOUJOURS SOLIDE DANS L'ENSEMBLE DU CANADA**



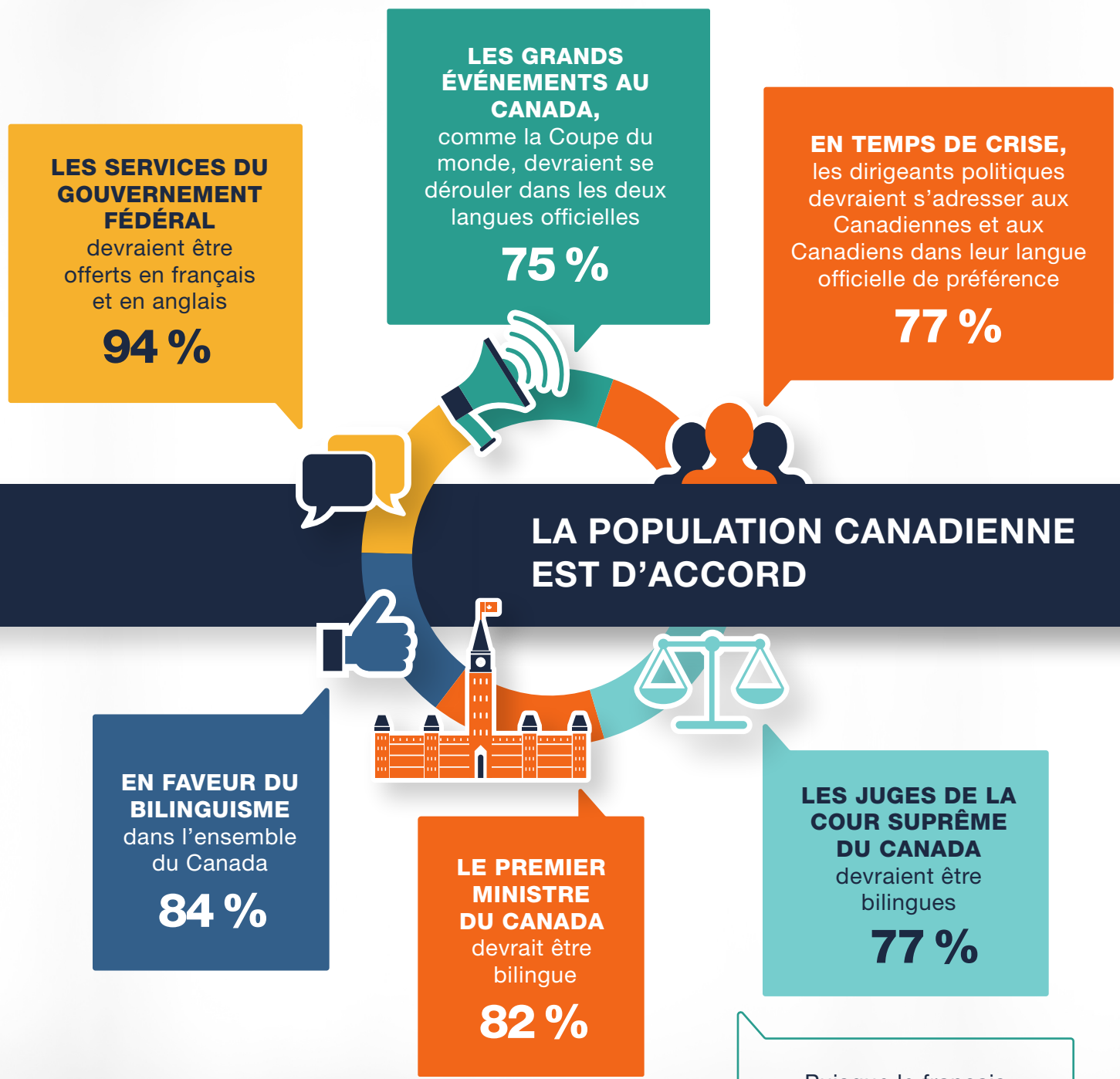
APPUI SELON LA LANGUE DES PERSONNES QUI ONT RÉPONDU

● Fortement en accord ● Plutôt en accord



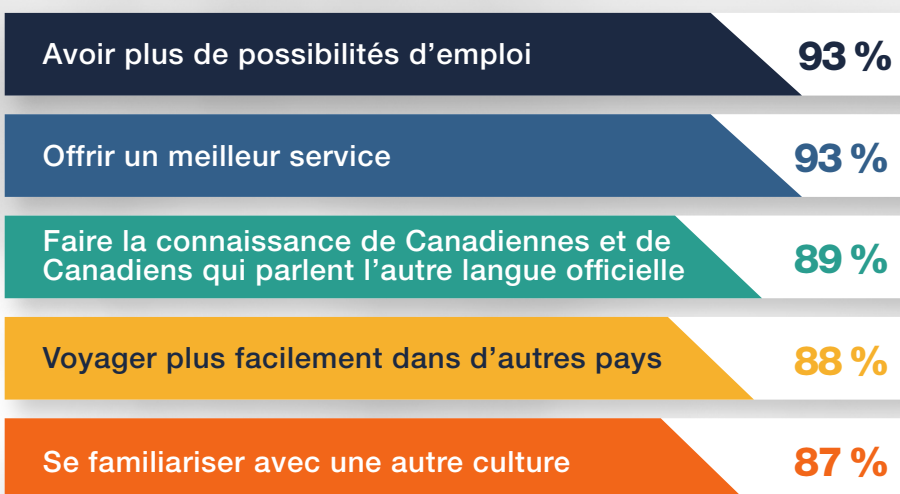
**RAISON LA PLUS SOUVENT
INVOQUÉE POUR EXPLIQUER
L'APPUI À LA LOI SUR LES
LANGUES OFFICIELLES :**

La *Loi* reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada en tant que pays bilingue.



LES AVANTAGES DU BILINGUISME

Pourcentage des personnes qui sont d'accord



Puisque le français et l'anglais font partie de notre histoire, **ILS DEVRAIENT AVOIR UN STATUT ÉGAL**

79 %

L'EXISTENCE DE DEUX LANGUES OFFICIELLES est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada

78 %